

# Commune de Cudrefin



## Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis 87-2024** :

**Crédit d'investissement – Mise à jour de l'éclairage public  
et équipement du quartier Champs-de-Rive**

Membres de la commission :

Roland Pfister

Arnaud Heiniger

Didier Gattlen

Alexandre Grossu

Sylvain Baumann

Conseil communal du 05 décembre 2024

La commission des finances, représentée par MM. Arnaud Heiniger, Roland Pfister, Didier Gattlen, Alexandre Grossu et Sylvain Baumann, ont pris connaissance, durant la séance du 11 décembre 2024, du **préavis n°87-2024 intitulé : Crédit d'investissement – Mise à jour de l'éclairage public et équipement du quartier Champs-de-Rive.**

Le projet nous a été présenté par MM. Richard Emmenegger, syndic, Jean-François Millet, municipal et Monsieur Gilléron de la société Soluxa.

L'analyse du dossier nous a permis de mettre en évidence les points suivants :

- L'objectif du projet à terme est de remplacer les luminaires existants par des LED connectées, permettant ainsi de diminuer les coûts en énergie et abaisser significativement la maintenance. Il permettra notamment de maîtriser totalement l'éclairage en fonction du besoin et de confort des habitants. En effet, un réseau de LED connectées peut être dirigé à distance et selon des programmes préenregistrés d'abaissement d'intensité en fonction de l'emplacement.
- Grâce à cet assainissement par un système de LED, il est attendu un abaissement d'environ 40% de la consommation d'électricité totale sur l'éclairage public. Les coûts de maintenance seront également significativement abaissés, environ 2/3 en moins. L'information de d'élément défectueux est immédiatement transmise au service d'exploitation de la commune et permet une prise en charge optimale. Le retour sur investissement est prévu à 6.4 ans.
- Pour information, certaines zones de Cudrefin ont déjà été équipées de LED connectées. Il s'agit des zones du Port, de la zone Artisanale et du nouveau parking du foot. Des LED ancienne génération sont déjà installées sur la route principale mais ne sont pas connectées et ne permettent ainsi pas d'abaissement d'intensité. Le but est de les connecter pour celles qui le peuvent ou de les remplacer par des LED plus récentes avec meilleur rendement énergétique.
- Outre les avantages financiers, le nouveau système permettra d'améliorer la sécurité, par exemple aux abords des passages piétons, mais également de réduire les problèmes de nuisances lumineuses sur certaines habitations.
- Concernant l'équipement d'éclairage du quartier Champs-de-Rive, la commune propose d'installer un système avec panneaux solaires intégrés, et ainsi s'affranchir d'une distribution électrique enterrée et coûteuse. Cela permettra en même temps de tester le système solaire sur une petite portion de la commune, pouvant être intéressant dans d'autres quartiers à futur.

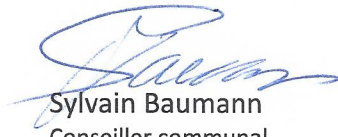
En conclusion, et après étude du dossier, la commission des finances propose d'**accepter le crédit d'investissement** du préavis n°87-2024, pour un montant de **CHF 240'000 CHF TTC.**

La commission des finances remercie les membres présents lors de la séance de commission, pour les informations et explications de qualité transmises.

Le 05.12.2024



Roland Pfister  
Conseiller communal

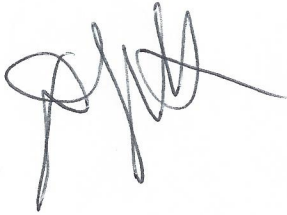


Sylvain Baumann  
Conseiller communal



Arnaud Heiniger  
Conseiller communal

Didier Gattlen  
Conseiller communal



Alexandre Grossu  
Conseiller communal

